

MAGAZINE **delcampe** Philatélie

Le magazine qui a du cachet

N°27 mai - juin 2019

ACTUALITÉS

Notre-Dame de Paris

MONDE

Une faute de grec

MONDE

Le drapeau d'Andorre

FRANCE

Les premiers timbrés
à date du 20^e siècle

DOSSIER

LA RÉVOLTE DES VIGNERONS CHAMPENOIS



La révolte des vignerons champenois de 1911

Par Thierry Delmotte de l'APBB & de l'ASP

En ce début d'année 1911, le champagne pétille dans les coupes du monde entier pour fêter la nouvelle année. Il n'en est pas de même dans le vignoble, chez les vignerons qui peinent dans leurs vignes, et sortent à peine du phylloxera qui a détruit les vignes. Ils ont faim. La colère gronde dans la Vallée de la Marne. Les vignerons poussés par la famine, leur impuissance face aux Maisons de Champagne qui s'enrichissent et fraudent, le non-respect de la Délimitation

Champagne mise en place par le décret, l'exaspération de voir arriver en gare d'Épernay des wagons remplis de vins produits en dehors de la zone de Délimitation... sont à la fois exaspérés et désespérés. Pour comprendre la situation, il faut savoir qu'à l'époque les vignerons cultivent la vigne et font le vin, mais ce sont les Maisons de Champagne qui les champagnisent.

Sabotage à Damery

Après différentes actions (grève de l'impôt, sabotages chez les fraudeurs ...), leur fureur éclate une première fois le 17 janvier 1911, quand 1500 d'entre eux, venus de Venteuil (principal lieu de contestation) et des communes aux alentours, avec à leur tête, MM. Edmond Dubois (dit le Rédempteur) et Emile Lagache, informés de l'arrivage d'un chargement de vins de la fraude à la Maison Achille Perrier, se rendent à Damery, sabotent la Maison et jettent un chargement de vin à la Marne. Le résultat est de 2400 bouteilles de champagne fracassées et des milliers de litres de vins détruits. (Photo 1)

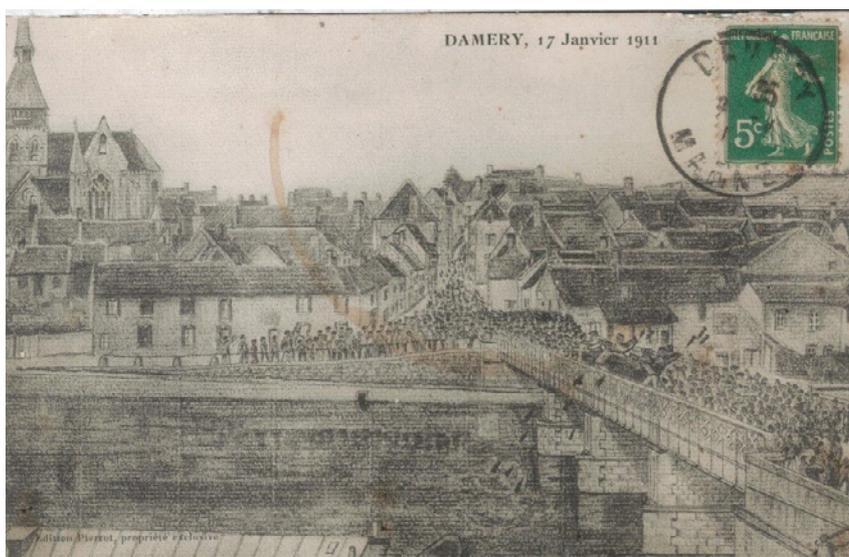


Photo 1. Un chargement de vins jeté à la Marne

L'occupation du vignoble

Face à cet incident, le gouvernement qui craint de voir ressurgir le spectre de la révolte des vignerons du Midi en 1907 qui fut sanglante (6 morts), envoie la troupe défendre les Maisons de Champagne d'Epernay et envahir le vignoble pour étouffer la révolte. (Photo 2)

29 janvier. Bar-sur-Aube

1500 vignerons se rassemblent contre les décisions gouvernementales de la zone Appellation Champagne. La Fédération des Vignerons de l'Aube est créée sous l'égide de Paul Meunier, député de l'Aube, Président d'Honneur et Paul Caillaud, président.

6 février. Paris.

Chambre des Députés. Vote d'un projet de loi fixant la Délimitation Champagne, suivie le 10 février par le vote au Sénat de la Délimitation Champagne pour la Marne. Elle impose l'obligation d'apposer le mot champagne sur les étiquettes, bouchons et emballages, et la mention "Vin déclaré originaire de la Champagne viticole" sur les titres de circulation relatifs à tout vin qui en est issu.

Elle stipule que pour bénéficier de la dénomination Champagne, les vins mousseux devront être produits exclusivement avec des raisins et des vins provenant de la zone délimitée. Ils devront en outre y avoir été entièrement manipulés et être entreposés dans des "magasins séparés" de tout autre lo-



Photo 2. La troupe occupe le vignoble

cal contenant des vendanges ou des vins étrangers à la région. Cette loi est une grande victoire remportée sur la fraude par les Marnais. Les soldats rentrent dans leurs casernes. Les espoirs aubois sont anéantis.

11 février. Paris.

Promulgation de la loi donnant satisfaction aux vignerons marnais. L'Aube est exclue.

En réaction à la déclaration du gouvernement, les vignerons aubois s'inquiètent. Jusque là, bien que mécontents de leur exclusion de la zone Délimitation Champagne, ils s'en accommodent avec la complicité des Maisons de Champagne marnaises qui leur achètent leurs vins. Ils se sentent menacés et s'organisent sous la direction d'un homme, Gaston Checq. Ce dernier crée le Comité Central de la Ligue de Défense des Vignerons de l'Aube, qui va s'opposer à la Fédéra-



tion des Vignerons de l'Aube jugée trop proche du gouvernement, qui est constitué de Comités locaux. Ils se soulèvent à leur tour. Bientôt, les maires et conseils municipaux des communes viticoles démissionnent. Le 23 février 1911, c'est au tour du vignoble aubois d'être envahi par l'armée. (Photo 3).



Photo 3. Gaston Checq

15 mars 1911. Paris.

Le président du Conseil, M. Ernest Monis déclare que la délimitation du vignoble de Champagne « est faite et bien faite ».

19 mars 1911. Poliset / Bar sur Seine

Réunis dans la Maison Cormillot à Poliset, le 19 mars 1911, les délégués des villages du Barséquanais, décident de porter leurs revendications au Sous-Préfet de Bar-sur-

Seine. C'est la première manifestation. Elle regroupe 10 000 personnes.

19 mars 1911. Bar-sur-Aube

Le même jour, une grande manifestation regroupant 7000 personnes, est organisée à Bar-sur-Aube. Le fronton de l'Hôtel de Ville voit sa devise Liberté, Egalité, Fraternité, transformée en "Pauvre République, ta devise f... le camp". Au cours de celle-ci, réunis dans la cour de l'Hôtel de Ville, ils brûlent leurs feuilles d'impôts et un mannequin représentant, Monsieur Ernest Monis, président du Conseil. Peu d'incidents, mais la tension monte. Pour la désamorcer, Monsieur Lamblin, maire de Troyes propose d'organiser une grande manifestation dans la capitale historique de la Champagne, Troyes. (Photo 4)

6 avril. Paris.

La Chambre des députés invite le gouvernement à reconsidérer la Délimitation.

9 avril. Troyes, la grande manifestation

Le 8 avril 1911, simultanément, deux cortèges, baptisés « Bataillons de Fer » s'ébranlent de Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube en direction de Troyes. Ils parcourront le trajet, respectivement de 32 et 48 km à pied.

Le 9 avril 1911, les deux « Bataillons de Fer » pénètrent dans Troyes accueillis par les Troyens gagnés à leur cause. Ils sont rejoints par d'autres manifestants



Photo 4. Les manifestants brûlent le mannequin de M. Monis

venus à Troyes en train. Ils sont 60 000 à défilé dans la ville dans l'ordre et le calme. La manifestation se déroule sans incident notable.

(Photo 5)

11 avril. Une déclaration du gouvernement

Face à ces manifestations d'envergure, le gouvernement fait volte-face, et le 11 avril 1911, le sénat adopte une résolution souhaitant une loi assurant tout à la fois l'abandon des délimitations et la répression de la fraude.

11 avril 1911. L'affrontement

Par télégramme, les vigneron marnais apprennent cette volte-face et se sentent trahis. De toute part de la Vallée de la Marne, ils se soulèvent, à l'appel des clairons et des fusées pare-grêle. Ils marchent sur Epernay. Un groupe au passage s'en prend aux fraudeurs ou déclarés tels à Damery. Il attaque la Maison Achille Perrier à nouveau, ainsi que la Maison Delouvin, avant de reprendre sa marche sur Epernay rejoint par d'autres manifestants venus d'autres communes. Arrivés devant la ville, les manifestants sont repoussés par la troupe qui la défend et dans laquelle le Préfet est retranché au milieu de plusieurs milliers de soldats. Ne pouvant pénétrer dans celle-ci, ils font demi-tour et se dirigent vers le village d'Ay, siège de nombreuses Maisons de Champagne, moins défendues. Au passage, à Dizey, ils s'en prennent à la Maison de Castellane.



Photo 5. Les manifestants dans les rues de Troyes.



Photo 6. La Maison De Castellane saccagée

Arrivés à Ay, ils sont repoussés par les Dragons du 31^{ème}. Partis de chez eux du matin et à pied, fatigués, ils se retirent dans les vignes qui surplombent le village pour bivouaquer. (Photo 6)



12 avril 1911. La fureur se déchaîne

Le lendemain matin, bénéficiant de la complicité d'habitants pour éviter les barrages, ils pénètrent dans le village. Bientôt, l'affrontement est inévitable. 6000 émeutiers affrontent quelques dizaines de soldats qui ont pour seul ordre d'empêcher les émeutiers de se rendre à Epernay. Les ordres sont formels, ne pas tirer et n'utiliser que le plat des sabres, toujours en souvenir de la révolte du Midi réprimée d'une manière sanglante. Dépassés et pris au piège dans le Boulevard du Nord encaissé, ils en sont réduits à regarder les émeutiers, brûler, piller, détruire les Maisons de Champagne. La fureur des émeutiers se déchaîne. Le vin et le champagne coulent dans les caniveaux. Fraudeurs et non-

fraudeurs sont traités de la même manière expéditive. (Photo 7 & Photo 8)

13 avril 1911. La désolation.

Le 13 avril 1911, c'est un spectacle de désolation qui s'offre aux yeux des autorités civiles et militaires, des journalistes et des badauds. Les Maisons, Ayala, Bisinger, Deutz&Gedelman, Ducoin et Durvin, sont brûlées. Les Maisons, Gallois, Gauthier, Grandin et Léon Masset, sont attaquées et pillées. Les dégâts sont chiffrés à 30 millions de francs (117 869 768 euros).

(Photo 9, Photo 10 & Photo 11)

7 juin 1911. Une nouvelle volte-face gouvernementale.

Le gouvernement ne touche plus à la Délimitation, mais par décret, le département de l'Aube bénéficie d'une appellation particulière, "Basse Champagne ou Champagne 2ème zone", qui s'applique aux arrondissements de Bar-sur-Aube, de Bar-sur-Seine, aux cantons de Chavanges et de Villenauxe-la-Grande, mais aussi dans la Haute-Marne à l'arrondissement de Wassy, dans la Seine-et-Marne, aux communes de Nanteuil, Citry et dans la Marne, à l'arrondissement de Sainte-Menehould et aux communes de l'arrondissement de Vitry-le-François non comprises



Photo 7. Les Dragons impuissants regardent brûler la Maison Deutz & Gedelman



Photo 8 La Maison Bisinger brûle

dans la région délimitée par le décret du 17 décembre 1908.

Cela donne satisfaction aux Marnais qui sont sous le choc des événements d'Ay, et permet aux Auboisiens d'espérer. Eux aussi sont choqués par les événements et leurs manifestations s'estompent au profit d'une bataille juridique.

L'occupation militaire

Pour faire revenir le calme dans les deux vignobles, l'armée est présente dans toutes les villes et villages. 60 000 soldats les occuperont entre janvier et les vendanges 1911. Le journal, l'Humanité, titrera « En Champagne, il y a plus de soldats que de vignerons ». Pour le Trésor, le coût engendré par l'envoi de troupes, l'occupation des vignobles, le rétablissement de l'ordre public lui coûtera :

- 485 000 francs, soit 1 905 000 euros, d'allocations spéciales,
- 250 000 francs, soit 982 700 euros, pour les frais de transport en chemin de fer,
- 125 000 francs, soit 491 100 euros, de frais supplémentaires d'alimentation.

Soit un total de 860 000 francs, soit près de 3 380 000 euros.

Il faudra attendre 1927, après des années de batailles judiciaires, la majorité du vignoble aubois est de retour dans la zone de Délimitation Champagne.



Photo 9. La Maison Gauthier dévastée.



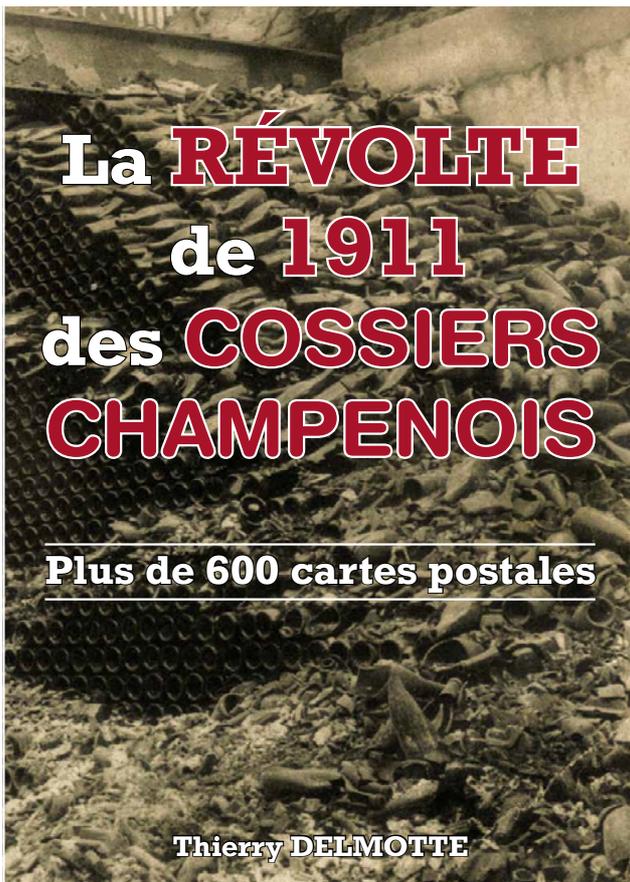
Photo 10. Les restes des entrepôts Ayala.



Photo 11. Des bouteilles fracassées.



Ce sujet vous a plu ?



Ce n'est qu'un avant-goût du livre de Thierry Delmotte sur la Révolte des Cossiers Champenois. Ce philatéliste et cartophile chevronné nous propose de découvrir le résultat de ses recherches cartophiles dans un ouvrage de 336 pages comprenant pas moins de 600 cartes postales liées à la région de Champagne.

Envie de vous le procurer, contactez informerparlacpa@gmail.com

Prix : 35 €

Frais de livraison : 9 € (France)